

# Objectifs atteints pour 80€ bruts ?

Les réunions dans le cadre des NAO pour 2018 ont été entamées le 7 novembre. Autant dire que le délai de négociation est très court obligeant à conclure rapidement pour une application cette année, mais cela permet avant tout à la direction de respecter ses obligations légales dans ce domaine.

Pour ce baptême du feu de notre nouveau DRH M. Cazenave, épaulé par M. Lehner dans sa prise de fonction et ses premières réunions, la CGT a rappelé l'historique social douloureux de cette année, les efforts constants de tous les salariés à effectuer leur mission à L'A/sace malgré tous les bouleversements dans l'entreprise, conjugués aux trois années de gel de salaire (la dernière augmentation générale date de juin 2014 et était de 0,8%). Le seul chiffre de 2,2 % d'augmentation des prix à la consommation d'octobre 2017 à octobre 2018 marque la perte du pouvoir d'achat de chacun d'entre nous.

Le cahier revendicatif de la CGT pour les négociations salariales 2018 est clair: **+1,5% d'augmentation générale des salaires et le passage à l'échelon 4 pour les employés stagnant à l'échelon 3 depuis des années.**

Pour la direction cela n'a pas été clair et encore moins légitime. « N'oublions pas les efforts conséquents de notre actionnaire avec la recapitalisation de l'entreprise à plus de 90 millions d'euros », a tenté d'argumenter M. Lehner, expliquant que « le mandat donné par le président (M. Carli) dans le cadre des NAO ne s'inscrit pas dans une augmentation générale des salaires, mais dans l'attribution d'une prime d'objectifs, basée sur des critères indiscutables, participant à la stratégie du plan Carli. »

Pour la CGT, notre actionnaire assume ses choix stratégiques; rappelons qu'il valide depuis plus de 15 ans des comptes d'exploitation négatifs, et tente maintenant d'assainir la situation financière catastrophique de

l'entreprise en la recapitalisant. Les salariés n'y sont pour rien, ils continuent à travailler tous les jours dans des conditions de plus en plus dégradées.

La direction a refusé l'augmentation générale et a proposé le versement d'une prime sous deux conditions:

- la première soumise à des objectifs financiers. A date, l'excédent brut d'exploitation étant pire qu'à fin octobre 2017, le critère financier n'a pas pu être retenu.

- la seconde d'après les objectifs de croissance de l'audience numérique (pages vues à fin novembre 2018), à savoir:

- seuil 1: 80€ bruts si 122 millions de pages vues
- seuil 2: 120€ bruts si 128 millions de pages vues
- seuil 3: 160 € bruts si 135 millions de pages vues.

Face à cette proposition dérisoire, les élus, à l'unanimité, ont proposé de stopper les négociations.

Après une suspension de séance, M. Cazenave nous a proposé ce que la direction considère comme un gros effort avec des paliers revus à la hausse mais non négociables :

- seuil 1: 125€ bruts si 122 millions de pages vues
- seuil 2: 225€ bruts si 128 millions de pages vues
- seuil 3: 375 € bruts si 135 millions de pages vues.

Sachant qu'à fin octobre 2018, le PV d'OJD fait état de 113101970 pages vues, le premier seuil sera, par conséquent, facilement atteint.

**Du point de vue de la CGT, on est loin du compte, cette prime ne compense pas quatre années d'intenses efforts professionnels et de restrictions salariales.**

Autre engagement de la direction, l'ouverture de négociations en 2019 sur deux accords d'intéressement et de droits d'auteurs pour les journalistes.

Prochaine réunion NAO le 28 novembre à 14h30.